

Elections législatives du 30 juin 1968
Circonscription de PAU

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Ma gratitude émue va vers vous toutes et vous tous, électrices et électeurs qui m'avez apporté **27.079** suffrages, me plaçant ainsi d'une manière nette, en tête des 4 candidats.

Dans la conjoncture qui se dessine à travers les élections du 23 juin, le résultat de la circonscription de PAU est particulièrement remarquable car il marque à la fois une volonté de progrès et un souci de paix civile.

Ensemble, nous avons, par notre vote, manifesté notre détermination :

— d'ouvrir à la **JEUNESSE** les voies d'un avenir plus sûr par un effort accru en faveur de la formation intellectuelle et professionnelle, à travers des études adaptées aux exigences de la vie moderne, à travers une Université rénovée dans ses structures et ses méthodes et dans la perspective de débouchés conformes à la qualification de chacun.

— d'assurer l'**EMPLOI** à tous les Français actifs, par des mesures à la fois d'ordre économique telles que la reprise des investissements, et d'ordre social comme l'abaissement de l'âge de la retraite.

— de relancer notre **ECONOMIE** par l'élimination des charges improductives et une plus équitable fiscalité, indispensables à notre Commerce, notre Artisanat et notre Industrie qui vont devoir supporter, d'un seul coup, le poids des dernières concessions gouvernementales.

— de sortir notre **AGRICULTURE** de son marasme endémique en menant de pair l'évolution structurelle compatible avec nos exploitations familiales et la défense des prix sans laquelle s'accroîtrait encore la disparité avec les prix industriels.

— de promouvoir une nouvelle étape du **PROGRES SOCIAL**, en donnant un sens concret aux formules de participation, en assurant une croissance harmonieuse des niveaux de vie des travailleurs et retraités, en intensifiant les efforts en faveur de l'épanouissement de la femme, en faveur des familles, des personnes âgées et de l'enfance inadaptée, et en développant les équipements collectifs en matière de logements et d'installations hospitalières.

T.S.V.P.

— de maintenir **l'UNITE NATIONALE** par la défense des Institutions, par la sauvegarde de toutes les libertés, par l'impartialité de l'Information, par le respect des engagements contractés envers les Anciens Combattants, par l'Amnistie totale et l'Indemnisation des dommages subis par les Français Rapatriés.

— de rechercher inlassablement la **PAIX** par notre présence dans les instances internationales, par la fidélité à nos alliances et à la construction européenne et par notre participation à l'effort mondial pour le développement.

Confiant dans l'issue finale du scrutin, j'appelle à se regrouper sur mon nom au second tour, toutes les citoyennes et tous les citoyens, qui malgré les nuances de leurs convictions, ont en commun l'amour d'une liberté que ne saurait garantir une coalition contrôlée par le Parti communiste.

Pierre SALLENAVE

Négociant,

Licencié ès-Sciences,

Marié, 6 enfants,

Conseiller Général des Basses-Pyrénées,

ANCIEN DÉPUTÉ

Candidat du Regroupement pour la Liberté et le Progrès dans la Paix Civile

Investi par le Centre — Progrès et Démocratie Moderne

REMPLAÇANT EVENTUEL :

JEAN LABARRÈRE

Agriculteur Exploitant,

Conseiller Général des Basses-Pyrénées,

Président de la Commission de l'Agriculture et des Affaires Economiques du Conseil Général,

MAIRE D'ASSON.

ICP - PAU